



Communiqué de presse

La Banque Populaire lance deux nouveaux FCP :
FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et *FRUCTI Sécurité PEA* ^{Avril 2016}

Paris, le 4 janvier 2010

La Banque Populaire lance *FRUCTI Sécurité* ^{Avril 2016} (dans le cadre du CTO - Compte Titres Ordinaire - et de l'assurance vie) et *FRUCTI Sécurité PEA* ^{Avril 2016} (dans le cadre du Plan d'Épargne en Actions), deux nouveaux Fonds Commun de Placement (FCP) à capital garanti à l'échéance du 15 avril 2016⁽¹⁾. Ces FCP sont d'une durée de placement de six ans et six jours. Leur objectif est de proposer une participation à l'évolution de l'indice *Dow Jones Euro Stoxx 50*. La période de souscription s'étend du 5 janvier 2010 au 8 avril 2010 avant 17h (et, dans le cadre de l'assurance vie, jusqu'au 27 mars 2010 avant 17h).

Objectif de performance

FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et *FRUCTI Sécurité PEA* ^{Avril 2016} appartiennent à la catégorie des « fonds à formule » ⁽²⁾. Leur objectif est d'offrir au porteur à l'échéance, soit le 15 avril 2016, 100 % de la valeur liquidative de référence, hors commission de souscription, majorée de 60 % de la performance moyenne finale de l'indice *Dow Jones Euro Stoxx 50* ⁽³⁾. La performance moyenne finale de l'indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des douze performances de l'indice calculées aux dates de constatations semestrielles⁽⁴⁾, depuis l'origine de la formule. Les performances sont retenues pour leur valeur réelle.

Garantie du capital⁽¹⁾ sous réserve de conserver ses parts jusqu'à l'échéance

Les investisseurs sont assurés de récupérer le montant de leur investissement initial, hors droits d'entrée, sous réserve de conserver leurs parts jusqu'à l'échéance, soit le 15 avril 2016.

Illustration du mécanisme de la formule

Différents scénarii (favorable, intermédiaire et défavorable) sont présentés dans les prospectus simplifiés.

Durée de placement recommandée : six ans et six jours

FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et *FRUCTI Sécurité PEA* ^{Avril 2016} sont construits dans la perspective d'un investissement d'une durée de six ans et six jours. La commission de rachat est nulle à l'échéance. Cependant, toute demande de rachat de parts avant l'échéance est possible à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là (une commission de rachat maximale de 4 % sera alors due). Le porteur ne bénéficie plus dans ce cas de la garantie du capital.

- (1) Hors commission de souscription et hors prélèvements sociaux. Pour l'assurance vie : hors droits d'entrée et frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation.
- (2) Classification AMF.
- (3) Dividendes nets non réinvestis.
- (4) Les 11 octobre 2010, 11 avril 2011, 10 octobre 2011, 10 avril 2012, 9 octobre 2012, 9 avril 2013, 9 octobre 2013, 9 avril 2014, 9 octobre 2014, 9 avril 2015, 9 octobre 2015, 8 avril 2016.



Le profil type de l'investisseur auquel sont destinés FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et FRUCTI Sécurité PEA ^{Avril 2016}

FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et FRUCTI Sécurité PEA ^{Avril 2016} s'adressent à une clientèle de particuliers prudente qui souhaite s'exposer sur les marchés actions sans prendre de risque pour son capital (sous réserve de la conservation des parts jusqu'à l'échéance).

Autres caractéristiques des FCP :

- Commission de souscription de 2,5 % jusqu'au 8 avril 2010 avant 17h. La commission de souscription sera de 4 % à compter du 08 avril 2010 17h, acquise au fonds.
- Commission de rachat nulle à l'échéance de la formule. En cas de sortie anticipée, commission de rachat maximale de 4 % (dont 2 % acquis à l'OPCVM après le 8 avril 2010 17h).
- Frais de gestion annuels : au maximum 2 % TTC. Ces frais sont prélevés directement sur l'actif du fonds à chaque valeur liquidative.
- Dans le cadre de l'assurance vie, des droits d'entrée, liés au contrat, sont dus.
- Valeur d'origine de la part : 100 euros au 5 janvier 2010.
- Période de souscription : du 5 janvier 2010 au 8 avril 2010 avant 17h dans le cadre du CTO et du PEA. Du 5 janvier 2010 au 27 mars 2010 avant 17h dans le cadre de l'assurance vie.

Code ISIN de *FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016}* : FR0010818575

Eligibilité : contrats d'assurance vie libellés en unités de compte et Compte Titres Ordinaire

Code ISIN de *FRUCTI Sécurité PEA ^{Avril 2016}* : FR0010818591

Eligibilité : PEA

FRUCTI Sécurité ^{Avril 2016} et FRUCTI Sécurité PEA ^{Avril 2016} sont des fonds gérés par Natixis Asset Management. Le prospectus simplifié est disponible sur le site www.fructi-securite.com et en agence Banque Populaire

A propos de Natixis Asset Management

Natixis Asset Management est l'expert européen de Natixis Global Asset Management. Basé à Paris, il se place aux tout premiers rangs des gestionnaires d'actifs européens avec près de 301 milliards d'euros sous gestion et près de 630 collaborateurs au 30 septembre 2009. Natixis Asset Management propose aux investisseurs institutionnels, entreprises, distributeurs et réseaux bancaires une gamme complète de produits et de solutions d'investissement, toutes classes d'actifs confondues. Pionnier reconnu avec 25 ans d'expérience, Natixis Asset Management est également, de par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe

A propos de la Banque Populaire

*Le réseau des **Banques Populaires** est constitué de 18 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 9 400 000 clients (dont 3 460 000 sociétaires) et 3 391 agences, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.*

Pour la seconde année consécutive, les Banques Populaires sont lauréates du palmarès «Élu Service Client de l'Année 2010», catégorie banque.

Contacts presse BPCE – Banque Populaire

Marc Cogrel : 33 (0)1 58 40 47 81

Christine Françoise : 33 (0)1 58 40 46 57

presse@bpce.fr - www.bpce.fr

Contacts presse Natixis Epargne Financière

Sabine Baudin : 33 (0)1 78 40 98 34